



# Speaking Notes

Mme la Secrétaire d'Etat M.-G. Ineichen-Fleisch, directrice du SECO

Date

23.06.2015

---

Conférence de presse relative au 11<sup>e</sup> rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE

## **Répercussions de la libre circulation des personnes sur le marché du travail**

Le texte prononcé fait foi.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter ce jour le Onzième rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes. A l'instar des années précédentes, ce rapport a été élaboré conjointement par le SECO, le Secrétariat d'Etat aux migrations, l'Office fédéral de la statistique et l'Office fédéral des assurances sociales. Permettez-moi dans un premier temps de prononcer quelques mots d'introduction avant d'en venir aux résultats du rapport.

La Suisse a aujourd'hui treize années d'expérience avec la libre circulation des personnes. Pendant ces treize années, elle a fait l'objet d'une immigration soutenue et continue en provenance de la zone UE. Durant cette même période, notre pays a connu une solide croissance économique : en comparaison internationale - mais également en comparaison historique si l'on considère les années 90 - la performance de notre économie a été réjouissante.

Bien entendu, d'un point de vue empirique, celle-ci ne saurait être exclusivement imputable à l'accord sur la libre circulation. Même sans cet accord, l'économie aurait continué de progresser, et il est fort probable que l'immigration vers la Suisse aurait été forte même en l'absence d'accord, étant donné qu'elle a toujours été - et continue d'être - dictée essentiellement par la demande de main-d'œuvre des entreprises.

Nous ne saurons jamais exactement dans quelle mesure l'accord a contribué à la croissance économique de notre pays. Toutefois, sur la base des résultats de plusieurs études empiriques nous savons que la libre circulation, en tant que pilier fondamental des accords bilatéraux avec l'UE, a joué un rôle important : Grâce à l'accès facilité à la main-d'œuvre de l'UE, la pénurie de travailleurs a pu être réduite, permettant ainsi aux entreprises suisses de tirer parti des opportunités de croissance qui se présentaient. Simultanément, les immigrés eux-mêmes ont stimulé la demande de consommation, soutenant ainsi l'économie intérieure. L'interaction de ces mécanismes a permis, au fil des ans, de créer de nombreux postes de travail : depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation, l'emploi de la population résidente permanente a progressé de près de 700 000 personnes, dont 275 000 étaient des Suisses.

Le niveau de bien-être par tête d'habitant s'est lui aussi amélioré. Depuis l'introduction de l'accord sur la libre circulation des personnes, le PIB réel par tête en Suisse a augmenté autant qu'en Allemagne, à savoir d'environ 1% par année. Dans l'UE dans son ensemble, le PIB par tête n'a progressé que de la moitié depuis 2002. En d'autres termes, pour répondre à la critique parfois exprimée à ce sujet, il est erroné de prétendre que la bonne santé économique de la Suisse ne profiterait pas aux individus.

Depuis l'acceptation de l'initiative « Contre l'immigration de masse » en février 2014, l'incertitude demeure quant à savoir si et sous quelle forme l'accord sur la libre circulation avec l'UE pourra être maintenu. De même, tous les autres accords du premier paquet d'accords bilatéraux conclus avec l'UE sont compromis, étant donné le fait qu'ils sont directement liés à l'accord sur la libre circulation par la clause guillotine. Ainsi, nos relations avec l'UE sont actuellement mises à l'épreuve à divers degrés. Pour l'économie suisse -qui d'ailleurs est mieux intégrée au tissu économique européen que de nombreux membres de l'UE- l'incertitude liée à la situation actuelle est très problématique.

Cela est d'autant plus vrai en regard de l'évolution conjoncturelle actuelle : suite à la forte appréciation du franc depuis mi-janvier, le PIB suisse a reculé de 0,2 % au premier trimestre

2015, tandis que les perspectives économiques se sont assombries. Le Groupe d'experts de la Confédération prévoit pour 2015 une croissance plus faible du PIB de 0,8 %, et un taux de chômage de 3,3 %, soit un niveau légèrement supérieur à celui de l'an passé.

Certes, on part pour l'instant de l'idée que l'économie suisse devrait être en mesure de s'adapter à ce nouvel environnement de taux de change sans devoir passer par une profonde récession. Mais comme la situation demeure tendue, il est aujourd'hui d'autant plus important de ne pas mettre inutilement en péril l'attractivité de notre place économique et de conserver de bonnes conditions-cadres pour nos entreprises. La sécurité du droit dans nos relations avec l'UE ainsi que l'accès au marché intérieur européen en constituent deux piliers essentiels.

Dans le cadre du projet de consultation sur la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » et de l'adoption du mandat de négociation avec l'UE, le Conseil fédéral a affirmé le fait que la gestion autonome de l'immigration par la Suisse et le maintien de la voie bilatérale devaient être placés sur un même niveau de priorité. Afin de préserver l'intérêt économique général de la Suisse, nous travaillons donc à une solution qui garantisse, à l'avenir également, l'intégration économique de la Suisse dans l'espace économique européen tout en lui offrant un accès à la main-d'œuvre nécessaire.

Or, la forte immigration de ces dernières années avait pour conséquence une évolution démographique très dynamique qui s'accompagnait d'effets secondaires négatifs. Il est donc tout-à-fait juste et nécessaire que, dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse », le Conseil fédéral ait également prévu un paquet de mesures d'accompagnement qui, en tant que troisième pilier, feront partie intégrante de cette nouvelle solution.